

ALD

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

DELOITTE & ASSOCIES
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense cedex
S.A.S. au capital de € 2 188 160
572 028 041 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

ALD

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société ALD,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ALD relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

■ Evaluation des titres de participation

Risque identifié	Notre réponse
Au 31 décembre 2023, les titres de participation sont inscrits au bilan pour une valeur nette de M€ 8 049 soit 43 % du total actif.	Nous avons examiné les modalités mises en œuvre par la direction pour estimer la valeur d'inventaire des titres de participation.
Comme mentionné au paragraphe « Participations et autres titres immobilisés » de l'annexe aux comptes annuels, les titres de participation sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition.	Nos travaux ont principalement consisté à contrôler, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, que l'estimation des valeurs déterminées par la direction est fondée sur une mise en œuvre appropriée de la méthode et à contrôler les éléments chiffrés utilisés.
Une dépréciation est constatée si la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute. L'estimation de la valeur d'inventaire de ces titres requiert l'exercice du jugement de la direction dans la détermination des projections de flux de trésorerie futurs et des principales hypothèses retenues.	Par ailleurs, nous avons adopté l'approche suivante selon les titres concernés :
Compte tenu de l'importance des titres de participation et des hypothèses sous-jacentes à leur évaluation, nous avons considéré l'évaluation des titres de participation comme un point clé de l'audit.	<ul style="list-style-type: none">▶ pour les évaluations reposant principalement sur les données historiques, comparer les données utilisées avec les données comptables extraites des comptes annuels et du système d'informations de votre groupe, notamment pour évaluer les situations nettes des filiales concernées ;▶ pour les évaluations reposant sur des données prévisionnelles, examiner la cohérence des projections des chiffres d'affaires et des taux de marge, au regard des performances passées et du contexte économique et financier ;

- ▶ contrôler la cohérence de l'approche retenue par la direction de votre société et celle retenue par votre groupe dans le cadre de l'évaluation des écarts d'acquisition.

Enfin, nous avons apprécié le caractère approprié des informations mentionnées en annexe aux comptes annuels.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

■ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

■ Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-4, L. 22-10-10 et L. 22-10-9 du Code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L. 22-10-11 du Code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

■ Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

■ Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation de la traduction en anglais, examinée par le conseil d'administration, des comptes annuels destinée à être incluse dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier, établi sous la responsabilité du directeur général.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation de la traduction en anglais des comptes annuels destinée à être incluse dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que la traduction en anglais des comptes annuels qui sera effectivement incluse par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspond à celle sur laquelle nous avons réalisé nos travaux.

■ Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société ALD par votre assemblée générale du 3 juin 2013 pour le cabinet DELOITTE & ASSOCIES et du 7 novembre 2001 pour le cabinet ERNST & YOUNG et Autres.

Au 31 décembre 2023, le cabinet DELOITTE & ASSOCIES était dans la onzième année de sa mission sans interruption et le cabinet ERNST & YOUNG et Autres dans la vingt-troisième année (dont onze années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé).

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

■ Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

■ Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537/2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 821-27 à L. 821-34 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris-La Défense, le 12 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIES



Pascal Colin

ERNST & YOUNG et Autres



Vincent Roty

Comptes annuels.....	2
1 Bilan actif.....	2
2 Bilan passif.....	2
3 Compte de résultat.....	3
4 Annexe.....	4
5 Informations bilan et résultat.....	7

Comptes annuels

1 Bilan actif

Bilan-actif (en milliers d'euros)	Exercice 2023			Exercice 2022
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	76 813	43 213	33 600	23 258
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	76 813	43 213	33 600	23 258
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel				
Autres immobilisations corporelles	4 912	3 079	1 833	2 049
Immobilisations en cours	42 080		42 080	31 888
Avances et acomptes				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	46 992	3 079	43 914	33 937
Participations				
Autres participations	8 116 947	67 610	8 049 337	1 821 553
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	6 185		6 185	
Prêts	10 351 390		10 351 390	5 290 513
Autres immobilisations financières	1 217		1 217	1 802
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	18 475 739	67 610	18 408 129	7 113 868
Total actif immobilisé (II)	18 599 544	113 902	18 485 643	7 171 062
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL STOCK				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	60 500		60 500	37 241
Autres créances	17 241		17 241	30 854
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL CREANCES	77 741		77 741	68 095
Autres titres	8 193		8 193	12 409
<i>dont actions propres : 7 182</i>				
Disponibilités	6 519		6 519	4 075
TOTAL DISPONIBILITES	14 713		14 713	16 484
Charges constatées d'avance	22 528		22 528	16 674
Total actif circulant (III)	114 982		114 982	101 252
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Prime de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I A VI)	18 714 527	113 902	18 600 625	7 272 315

2 Bilan passif

Bilan-passif (en milliers d'euros)	Exercice 2023	Exercice 2022
Capital social ou individuel <i>dont versé : 0</i>	1 225 441	848 618
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	3 668 001	1 327 940
Écarts de réévaluation <i>dont écart d'équivalence : 0</i>		
Réserve légale	75 307	60 616
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées <i>dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0</i>		
Autres réserves <i>dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0</i>	56	56
Total réserves	75 363	60 672
Report à nouveau	242 553	562 255
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 410 076	293 833
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total capitaux propres (I)	6 621 434	3 093 318
Produit des émissions de titres participatifs	750 000	
Avances conditionnées		
Total autres fonds propres (II)	750 000	
Provisions pour risques	318	552
Provisions pour charges	7 243	6 736
Total provisions pour risques et charges (III)	7 561	7 288
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	6 886 251	3 576 297
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 175 361	454 510
Emprunts et dettes financières divers <i>dont emprunts participatifs : 0</i>		
TOTAL DETTES FINANCIERES	11 061 612	4 030 807
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	91 776	111 371
Dettes fiscales et sociales	10 346	6 461
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	40 203	9 098
TOTAL DETTES D'EXPLOITATION	142 325	126 930
Produits constatés d'avance	17 692	13 971
Total dettes (IV)	11 221 630	4 171 709
Écart de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL – PASSIF (I A V)	18 600 625	7 272 315

3 Compte de résultat

Compte de résultat (en milliers d'euros)	Exercice 2023			Exercice 2022
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	31 287	108 969	140 256	120 990
Chiffres d'affaires nets	31 287	108 969	140 256	120 990
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			15 671	10 417
Autres produits			13	475
Total des produits d'exploitation (I)			155 940	131 882
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				

Compte de résultat (en milliers d'euros)	Exercice 2023			Exercice 2022
	France	Exportation	Total	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				(6 923)
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			260 726	225 174
Impôts, taxes et versements assimilés			154	1 827
Salaires et traitements			20 620	22 212
Charges sociales			10 215	8 355
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements			8 355	7 567
Dotations aux provisions			5 933	4 215
Autres charges			1 984	1 252
Total des charges d'exploitation (II)			307 987	263 677
Résultat d'exploitation			(152 047)	(131 795)
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations			1 669 238	398 970
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			233 450	43 297
Autres intérêts et produits assimilés			283	
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change			44	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				1 270
Total des produits financiers (V)			1 903 014	443 536
Dotations financières aux amortissements et provisions			67 569	
Intérêts et charges assimilées			268 065	43 875
Différences négatives de change			241	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				1 535
Total des charges financières (VI)			335 874	45 410
Résultat financier			1 567 139	398 126
Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			1 415 092	266 331
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital			102 039	2 815
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)			102 039	2 815
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			988	650
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			123 679	134
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)			124 667	784
Résultat exceptionnel (VII - VIII)			(22 628)	2 031
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)			(17 612)	(25 471)
Total des produits (I + III + V + VII)			2 150 499	578 233
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)			740 423	284 400
BENEFICE OU PERTE (TOTAL DES PRODUITS – TOTAL DES CHARGES)			1 410 076	293 833

4 Annexe

Informations générales

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2023 dont le total est 18 600 625 milliers d'euros et le résultat s'élève à 1 410 076 milliers d'euros.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

ALD SA est une société anonyme de droit français. Son siège social est situé à l'adresse suivante : 1-3, rue Eugène et Armand Peugeot, Le Corosa, 92500 Rueil-Malmaison, France.

La Société est une filiale de Société Générale (participation de 52,6 %), dont le siège social est situé au 29 Bd Haussmann dans le IXème arrondissement et qui est immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 552 120 222 RCS PARIS.

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros ; les montants ont été arrondis au millier le plus proche, sauf indication contraire. Dans certains cas, l'arrondi peut entraîner des écarts non significatifs entre les lignes et les colonnes de totaux.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de commerce et du plan comptable général ANC n°2020-01.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- ┆ continuité de l'exploitation ;
- ┆ permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- ┆ indépendance des exercices,

Informations complémentaires

Immobilisations corporelles

Les éléments corporels sont évalués :

- ┆ à leur coût d'acquisition, qui correspond au prix d'achat majoré des frais accessoires (biens acquis à titre onéreux)
- ┆ à leur coût de production (biens produits),
- ┆ à leur valeur vénale (biens acquis à titre gratuit).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, en fonction de leur durée d'usage et sont comptabilisés dans la partie du resultat d'exploitation :

Installations techniques	Linéaire	5 ans
Installations et agencements	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans
Serveurs	Linéaire	5 ans
Logiciels	Linéaire	3 ans

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, en fonction de leur durée d'usage et sont comptabilisés dans la partie du resultat d'exploitation :

Participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, hors frais d'acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres cédés a été estimée selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition, hors frais d'acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres cédés a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Les valeurs mobilières ont été dépréciées par voie de provision afin de tenir compte :

- ┆ pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice ;

pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Actions propres

À la date du présent Document d'Enregistrement Universel, la Société détient en propre 1 265 887 actions ALD, en vue de leur attribution aux salariés ou dans le cadre de son contrat de liquidité (détails disponibles sur www.aldautomotive.com section investisseurs ALD). Aucune de ces actions n'est détenue par ses filiales ou par un tiers en son nom.

Année	2021		2022		2023	
Type de plan	Attribution gratuite d'actions		Attribution gratuite d'actions		Attribution gratuite d'actions	
Nombre total d'actions attribuées	387 916		435 045		433 267	
Juste valeur (en euros)	10,72		9,51		8,31	
Conditions de performance	Oui		Oui		Oui	
Condition de présence	Oui		Oui		Oui	

Rémunération du Conseil d'administration et des organes de direction

Le montant des jetons de présence versés aux administrateurs de la Société au cours de l'exercice 2023 est de 331 milliers d'euros.

Les rémunérations versées en 2023 aux dirigeants mandataires sociaux (au Président du Conseil d'administration, au Directeur général et aux deux Directeurs généraux délégués) s'élèvent à 2.6 millions d'euros.

Régimes postérieurs à l'emploi à cotisations définies

Les régimes de retraite à cotisations définies dont bénéficient les salariés d'ALD SA sont situés en France. Ils regroupent notamment l'assurance vieillesse obligatoire et le régime de retraite national AGIRC-ARRCO.

Les engagements retraite sont autofinancés à partir de la trésorerie de l'entreprise. L'âge moyen des effectifs actifs d'ALD SA au 31 décembre 2023 est de 38,8 ans. Aucun départ en retraite n'a été constaté sur l'exercice. La provision pour engagement retraite au 31 décembre 2023 s'élève à 0,22 milliard d'euros, dont 47,8 % de charges patronales.

Emprunt et dettes financières

Les emprunts sont comptabilisés à leurs valeurs contractuelles, ils sont calculés sur la base du contrat,

Concernant les primes d'émissions sont étalées selon la durée du contrat

Événements significatifs de l'année

Filiales et participations

Plusieurs événements importants se sont produits pour ALD SA en 2023, notamment

Acquisition de LeasePlan :

ALD a acquis 100% de LeasePlan comptabilisé pour 4 617 140 milliers d'euros dans le compte statutaire d'ALD SA. Ce montant est soumis à une contrepartie conditionnelle supplémentaire en espèces.

Le prix d'acquisition couvre:

- 1 827 500 milliers d'euros financés via une augmentation de capital de 1 212 311 milliers d'euros, réalisée en décembre 2022, et 616 000 milliers d'euros de dette subordonnée (Tier 2) entièrement souscrite par Société Générale ;
- une partie en actions : 251 215 332 actions ALD SA nouvellement créées, représentant 30,75% du total des actions du Groupe combiné après l'achèvement de l'acquisition et avant l'exercice des bons de souscription. La valeur de cette composante en actions s'élève à 2 720 000 milliers d'euros, sur la base du Traité d'Apport ;
- une partie sous forme de warrants : ALD SA a émis 26 310 039 warrants attachés aux actions d'ALD (ABSA) au profit des actionnaires vendeurs de LeasePlan, de sorte que leur participation totale atteindrait 32,91% en cas d'exercice intégral des warrants. Selon les normes françaises, ces bons de souscription ont été évalués à une contrepartie conditionnelle de 69 640 milliers d'euros. Le prix d'exercice est de 2,00 euros, sous condition que le cours de l'action ALD atteigne 14,07 euros ;
- Le montant du complément de prix à payer par le Groupe dépend de la réalisation d'objectifs d'optimisation réglementaire convenus à l'avance. Le montant maximum possible du complément de prix à payer au vendeur est de 235 millions d'euros. Le mécanisme de complément de prix durera jusqu'au 31 décembre 2024, sous réserve d'une

période supplémentaire de 6 mois dans certaines circonstances limitées, avec des paiements potentiels tous les trimestres

┆ Cessions antitrust :

Le 22 mars 2023, ALD a conclu une convention pour vendre ses filiales en Irlande, au Portugal et en Norvège, ainsi que les filiales de LeasePlan au Luxembourg, en Finlande et en République tchèque. Ces filiales ont toutes été vendues le 1er août 2023. Ces cessions ont été réalisées pour honorer les engagements pris par ALD dans le cadre de l'autorisation par la Commission européenne de l'acquisition de LeasePlan, afin de faire face au risque de concentration dans les pays concernés.

┆ Rationalisation de l'organigramme :

Achat de 10 filiales ALD historiquement détenues via une sous-holding. La rationalisation de la structure du groupe se poursuivra en 2024.

┆ Cession des filiales Russe et Biélorussie :

Suite à la situation géopolitique en Ukraine, ALD SA a vendu ses filiales en Russie et en Biélorussie, générant un résultat exceptionnel de - 21. 641 milliers d'euros.

Dividendes

L'ensemble des dividendes reçus au titre de l'exercice 2023 est de 1 669 238 milliers d'euros. Le dividende versé aux actionnaires au titre du résultat de l'exercice 2022 était de 398 970 milliers d'euros, cela est dû au remonté directe des dividendes des filiales rachetées ainsi du reversement d'un dividende exceptionnel d'une partie de prix de cession des filiales des holdings allemandes.

Changements de méthode

Au cours de l'exercice, aucun changement de méthode n'est intervenu. Par conséquent les exercices sont comparables sans retraitement.

5 Informations bilan et résultat

Immobilisations

Cadre A	Valeur brute	Augmentations	
	au début de l'exercice	Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement (I)			
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	58 651		18 163
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles	2 640		132
	1 952		187
Immobilisations corporelles en cours	31 888		10 192
Avances et acomptes			
Total (III)	36 481		10 511
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	1 821 594		6 295 394
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	5 292 315		5 066 477
Total (IV)	7 113 909		11 361 871
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	7 209 040		11 390 504

Cadre B	Diminutions		Valeur brute	Réévaluation
	Virement	Cession	à la fin de l'exercice	Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)				
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			76 813	
Terrains				
Constructions				
┆ Sur sol propre				
┆ Sur sol d'autrui				
┆ Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
┆ Installations générales, agencements, aménagements divers			2 772	

Cadre B	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation Valeur d'origine
	Virement	Cession		
Matériel de transport				
Matériel de bureau et mobilier informatique			2 139	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			42 080	
Avances et acomptes				
Total (III)			46 992	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations			8 116 947	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			10 358 792	
Total (IV)			18 475 739	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			18 599 544	

Amortissements

Situation et mouvements des amortissements de l'exercice

Immobilisations amortissables

Cadre A	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)				
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	35 393	7 820		43 213
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériels et outillages				
Autres immo. corporelles				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport	1 153	279		1 432
Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 391	255		1 646
Emballages récupérables et divers				
Total immobilisations corporelles (III)	2 544	535		3 079
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	37 936	8 355		46 292

Cadre B

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

Immos	Dotations			Reprises			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab							
Autres							
Terrains							
Constructions :							
sol propre							
sol autrui							
install.							
Autres immobilisations :							
Inst. techn.							
Inst gén.							
M.Transport							
Mat bureau.							
Emball.							
Corpo.							
Acquis. de titres							
TOTAL	0	0	0	0	0	0	0

Cadre C	Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				

Cadre C	Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Primes de remboursement des obligations				

Provisions et dépréciations

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
┆ Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions implantation étranger avant 01/01/92				
Provisions implantation étranger après 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Total (I)				
Provisions pour litige	552	(0)	234	318
Frais de développement				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions	330	23		353
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Autres provisions pour risques et charges	6 406	11 266	10 782	6 889
Total (II)	7 288	11 289	11 016	7 561
Provisions sur immobilisations incorporelles				
Provisions sur immobilisation corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations	41	67 569		67 610
Provisions sur autres immobilisation financières				
Provisions sur stocks				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciations				
Total (III)	41	67 569		67 610
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7 329	78 858	11 016	75 171
Dont dotations et reprises d'exploitation		5 933		
Dont dotations et reprises financières		67 569		
Dont dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciations des titres mis en équivalence				

États des échéances des créances et des dettes

A – État des créances

Cadre A	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	10 351 390	1 417 602	8 933 788
Autres immobilisations financières	1 217	1 217	
Total des créances liées à l'actif immobilisé	10 352 607	1 418 819	8 933 788
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances	60 500	60 500	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	43	43	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	254	254	
État et autres collectivités			
┆ Impôts sur les bénéficiaires	2 745	2 745	

Cadre A	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an
Taxe sur la valeur ajoutée	11 386	11 386	
Autres impôts	591	591	
État – divers			
Groupes et associés	2 223	223	2 000
Débiteurs divers			
Total créances liées à l'actif circulant	77 741	75 741	2 000
Charges constatées d'avance	22 528	22 528	
TOTAL DES CREANCES	10 452 877	1 517 089	8 935 788
Prêts accordés au cours de l'exercice	10 529 600		
Remboursements obtenus en cours d'exercice	5 538 802		
Prêts et avances consentis aux associés			

B – État des dettes

Cadre B	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an et – de cinq ans	À plus de cinq ans
État des dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires	6 886 251	500 000	6 386 251	
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine				
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine	4 175 361	415 410	1 409 396	2 350 555
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	91 776	91 776		
Personnel et comptes rattachés	3 157	3 157		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 777	1 777		
État et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéficiaires				
Taxe sur la valeur ajoutée	5 318	5 318		
Obligations cautionnées				
Autres impôts	93	93		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupes et associés	40 203	40 203		
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	17 692	17 692		
TOTAL DES DETTES	11 221 630	1 075 428	7 795 647	2 350 555
Emprunts souscrits en cours d'exercice	10 426 633			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 850 446			

Détail des charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	112 237
Emprunts et dettes financières divers	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	81 024
Dettes fiscales et sociales	10 346
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	
Autres dettes	40 203
TOTAL	243 810

Détail des produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	

	Montant
Autres immobilisations financières	105 983
Créances clients et comptes rattachés	42 390
Personnel et comptes rattachés	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	297
État et autres collectivités publiques	14 721
Autres créances	2 223
Disponibilités	
TOTAL	165 614

Projet d'affectation du résultat

Projet d'affectation du résultat	31/12/23
	242 553
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice	
Résultat de l'exercice	1 410 076
Prélèvements sur les réserves	
TOTAL DES SOMMES DISTRIBUABLES	1 652 629
Affectation aux réserves :	
légales	47 237
autres	
Dividendes	383 971
Autres répartitions	
Report à nouveau	1 268 658
TOTAL DES AFFECTATIONS	1 652 629

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Location informatique	3 537		
Redevance logicielle	994		
Données financières	1 161		
Maintenance informatique	1 242		
Charges locatives	448		
Maintenance des locaux	68		
Honoraires	331		
Personnel autres dépenses	23		
Événementiel	146		
Remise sur volume client			
Intérêts sur emprunts obligataires		14 578	
	7 950	14 578	

Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PCA 2019	425		
PCA 2021	2 670		
PCA 2022	2 235		
PCA 2023	11 362		
	17 692		

Nombre et valeur nominale des composants du capital social

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/23	Valeur nominale
Actions ordinaires	565 745 096	251 215 332		816 960 428	1,5
Actions amorties					
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissement					

TOTAL**Variation des capitaux propres**

Capitaux propres	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	848 618	376 823					1 225 441
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	1 327 940		3 116				1 324 824
Écarts de réévaluation		2 343 177					2 343 177
Réserve légale	60 616	14 692					75 307
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves	56						56
Report à nouveau	562 255		14 692	598 843	293 833		242 553
Résultat de l'exercice	293 833	1 410 076	293 833				1 410 076
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 093 318	1 801 591	311 641	598 843	293 833		6 621 434

Filiales et participations

Identification	Capital détenu			Adresse			
	SIREN	% de détention	Numéro	Adresse	Code postal	Ville	Pays
ALD International		100,00	95	Nedderfeld	22529	Hambourg	
Fleetpool		100,00	3	Schanzenstraße Plateau des Annasseurs	51063	Köln	
ALD Automotive		99,99			16050	Alger Clichy Cedex	
Temsys	351867692	99,99	15	Allées de l'Europe	92588		
ALD Mitsubishi UFJ Leasing Malaysia		60	5	Khoo Kay Kim, Seksyen 13	46200		Selangor
Skipr		17	18	Eugène Flagey			Bruxelles
BanSabadell		100	2	Carrer del Sena Hoeksteen 60			Barcelone
Ford Fleet Management B.V.		50	60	Hoofddorp	2132MS		Amsterdam
ALD Automotive DOO		99	48	Bulevar Zorana Đindica	11070		Beograd
ALD BRESIL		50	222	Rua Apeninos Carretera de Pozuelo, no.32			São Paulo
ALD Automotive SAU		100	32		28220		Madrid
ALD Automotive SRO		100	527	U Stavoservisu	108 00		Prague

Identification	Capital détenu			Adresse		Code postal	Ville	Pays
	Dénomination	SIREN	% de détention	Numéro	Adresse			
						527/1		
ALD Automotive Fuhrparkmanagement U		100	1		Rivergate, Handelskai 92,	1200		Vienne
ALD Automotive Italia SRL		100	187		Viale Luca Gaurico, 187	00143		Rome
ALD Automotive A/S		100	34		Helgeshøj Alle 34,	2630		Taastrup
Axus SA/NV		100	42		Avenue du Bourget, 42	1130		Bruxelles
ALD Automotive AB					Eldarvägen 6	18775		Taby